

APPEL

DU COMITÉ DE LIAISON DES GRÉVISTES

A LA POPULATION DE L'AUXERROIS

CITOYENNES, CITOYENS,

A l'encontre des travailleurs en grève,

A l'encontre des collectivités, groupements et personnes qui leur témoignent leur solidarité, une minorité fasciste, officiellement encouragée par l'appel du général de Gaulle, multiplie, dans notre ville, INSULTES, GROSSIÈRETÉS, MENSONGES, PROVOCATIONS, MENACES et — faits particulièrement graves — AGRESSIONS souvent signées C. D. R.

Nous dénonçons énergiquement cette politique d'intimidation menée au nom de prétendus « comités de défense de la République ».

Tout se passe comme si la police, pourtant informée de ces faits, avait reçu l'ordre de ne pas réagir.

Ces fascistes agissent lâchement :

- la nuit, espérant ainsi ne pas être reconnus ;
- le jour, s'en prenant à des travailleurs isolés, dans des endroits peu fréquentés.

Malgré leurs précautions, leur identité est maintenant connue ainsi que l'immatriculation des voitures qu'ils utilisent pour leurs petits raids. Même si l'honorabilité de certaines familles auxerroises devait en souffrir, notre Comité entend démasquer ces jeunes nervis si ces agissements se renouvellent. De toute façon, lumière sera faite sur ces actes scandaleux que la presse publiera afin que chaque Auxerrois soit exactement informé et puisse en mesurer toute la gravité.

Le pouvoir et les groupes d'activistes qu'il emploie doivent savoir que **JAMAIS LES TRAVAILLEURS EN GRÈVE, TRAVAILLEURS MANUELS OU INTELLECTUELS, NE REPRENDRONT SOUS LA CONTRAINTE OU L'INTIMIDATION. ILS SE DÉTERMINERONT LIBREMENT LORSQUE LEURS REVENDICATIONS SERONT SATISFAITES.**

La création par le gouvernement de tels comités mène à la **GUERRE CIVILE** et à la **DICTATURE**.

Le véritable **COMITÉ DE DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE**, c'est, à **AUXERRE**, l'ensemble de la population laborieuse qui exige un **RÉGIME DÉMOCRATIQUE RESPECTUEUX DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES, SYNDICALES ET POLITIQUES.**

LE COMITÉ DE LIAISON DES GRÉVISTES D'AUXERRE
(regroupant les délégués de tous les établissements
et entreprises en grève et les responsables syndicaux
C. G. T., C. F. D. T. et F. E. N.).



LETTRE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Pourquoi avons-nous fait grève ?

- I - Pour pouvoir exercer efficacement notre métier dans des conditions matérielles décentes.
- 1° - Par une réduction progressive des effectifs à 25 élèves par classe obtenue d'après un calendrier précis grâce :
 - à l'augmentation annuelle massive du nombre des professeurs titulaires
 - à la construction de locaux adaptés et en nombre suffisant.
 - 2° - Par une qualification accrue des enseignants obtenue grâce :
 - à une formation théorique du niveau de la licence pour tous les degrés d'enseignement,
 - à une formation professionnelle réelle avant l'entrée en fonction,
 - à une formation permanente quant au contenu et aux méthodes d'enseignement (recyclage)
 - 3° - Par une revalorisation de la fonction enseignante afin d'attirer davantage de jeunes vers le métier.
- II - Pour que la cogestion soit reconnue à tous les niveaux dans une éducation nationale renouvelée.
- 1° - Par la participation, avec voix délibérative, de représentants syndicaux à toutes les instances de décision.
 - 2° - Par une démocratisation profonde de la structure des établissements associant administration, professeurs, parents et élèves selon les classes.
 - 3° - Par une amélioration de la vie intérieure des lycées, salles d'études, foyers, droit de réunion et d'information, activités culturelles, etc ...
- III - Pour renover l'enseignement dans ses programmes, ses méthodes et ses examens.
- 1° - La vaste réflexion pédagogique en cours des enseignants et des élèves doit passer dans les faits.
Nous ne nous sentirons libres d'innover :
 - que si des textes officiels nous y encouragent explicitement,
 - que si les procédures actuelles de contrôle des connaissances et d'examens sont modifiées afin de permettre une meilleure appréciation des élèves.
 - que si l'équipement socio-éducatif (bibliothèques, matériel d'enseignement, salles, etc ...) est à la hauteur de la tâche.
 - 2° - Nous refusons un système d'élimination aveugle qui ne se préoccupe jamais de ceux qui échouent.
Nous refusons une orientation prématurée et autoritaire au niveau de la 6e et de la 3e.
Nous souhaitons pouvoir orienter nos élèves :
 - grâce à la création de nombreuses voies de formation générale et

.../...

professionnelle pouvant communiquer entre elles et adaptées aux exigences de la société moderne,

- grâce à une information constante des parents et des élèves sur les études ultérieures et les débouchés,
- grâce à la mise à la disposition des parents de nombreux psychologues scolaires et conseillers d'orientation.

Malgré le long mouvement de grève ces revendications sont loin d'avoir été satisfaites.

La reprise des cours le mercredi 12 juin 1968 ne signifie pas l'abandon de ces objectifs mais il convient au contraire que la pression des parents, des élèves et des enseignants se poursuive pour en obtenir la réalisation la plus rapide dans l'intérêt vital des élèves.

Les sections S. N. E. S.
et S.G.E.N. (C.F.D.T.)

des lycées Paul-Bert et Jacques Amyot

APPEL DES U.D. CGT - C.F.D.T. - F.O

TOUS EN GREVE POUR
24 HEURES - LUNDI 13 MAI

Suite aux très graves évènements qui se sont produits au Quartier Latin, où les forces policières ont à nouveau chargé les étudiants, avec une brutalité qui soulève l'indignation générale.

Les Organisations syndicales C.G.T. - C.F.D.T. - F.O - en exprimant leur entière solidarité aux étudiants, aux enseignants, et universitaires, exigent avec eux l'amnistie des manifestants condamnés et la libération immédiate des emprisonnés.

Les organisations syndicales CGT - CFDT - FO, décident de relever le défi du pouvoir en appelant à la

GREVE GENERALE DE 24 HEURES

— LE LUNDI 13 MAI —

TRAVAILLEURS

Le Comité de grève des Lycéens J. AMYOT et
Attire votre attention sur la manoeuvre gou-
vernementale qui consiste à négocier séparé-
ment avec différentes catégories de travail-
leurs.

- E.D.F., R.A.T.P., Charbonnages, P. et T., etc.
- dans les entreprises en se limitant aux revendications particulières.

Que deviennent les étudiants, les lycéens,
les enseignants?

Laissez-vous l'Université seule, face à
l'Etat-Patron ?

N'OUBLIONS PAS QUE NOTRE UNITE A ETE CI-
MENTEE PAR LE COURAGE DES JEUNES FACE A
LA REPRESSION POLICIERE.

TRAVAILLEURS

ETUDIANTS LYCEENS

RASSEMBLEMENT

S A M E D I 1er J U I N 1 9 6 8 à 17 HEURES

PLACE DES VEENS A AUXERRE

Les Organisations syndicales C.G.T. C.F.D.T. F.E.N. et les Lycéens vous appellent à participer massivement à ce rassemblement.

Plus que jamais la lutte commune des travailleurs et Etudiants doit s'intensifier pour faire aboutir leurs justes revendications.

A la demande des organisations syndicales, les partis politiques de gauche prendront la parole après les orateurs syndicaux.

TOUTE LA POPULATION EST CORDIALEMENT INVITEE

LYCÉENS, LYCÉENNES, NORMALIENS, NORMALIENNES.

FUTURS ÉTUDIANTS - FUTURS CHÔMEURS

Pour soutenir le mouvement des étudiants et de
Lycéens qui se développe dans toute la FRANCE,

Contre la répression policière contre la troupe
pour la réforme de l'enseignement,

Pour la transformation des structures administratives
de l'Éducation Nationale,

Pour la libération de nos camarades,

PARTICIPONS TOUS A LA GREVE DES COURS

LUNDI 13 MAI

ET AU MEETING QUI AURA LIEU A LA BOURSE DU TRAVAIL
AVEC
NOS PROFESSEURS EN GREVE

Comité d'action
Lycéen et Normalien

LYCEENS D'AUXERRE

En raison de la situation **chaotique** de l'enseignement, les lycéens, conscients de cette situation intolérable appellent à la grève générale et illimitée le LUNDI 20 MAI à partir de 10 heures.

Les lycéens jugent l'Education Nationale, le Gouvernement et la Société responsable de cet état de fait.

En conséquence, ils exigent :

- Une réforme totale des structures de l'Enseignement
- Une réforme totale des structures politiques du pays
- Une réforme des structures de la société actuelle.

TOUS A NOS COTES

Comité d'action
Lycéen

COMITE DE DELEGUES MEDICALS ET DES GENERALISTES DE LA COMMISSION DES
MEDICALIQUES ET DE AFFAIRES DE L'ENSEIGNEMENT.

Déposées:

- Extension du système de bourses et d'allocations d'études.
 - Création d'un poste d'orientateur à temps complet en relation étroite avec les conseils de classe.
 - Création d'une classe parallèle à la classe de terminale, préparant l'entrée dans les écoles spécialisées.
- Application du règlement pour la participation d'élèves délégués au conseil intérieur.
- Présence : de deux délégués au conseil de discipline.
d'un délégué au conseil de classe.

Possibilité d'introduire tout journal d'information, d'obtenir une salle de lecture et un tableau d'affichage.

- Droit à l'information pour les internes.
- Clubs de professeurs et d'élèves (discussion, débats)
- Réduction de l'effectif des élèves à 25 au maximum.
- Groupe de travail de 5 élèves travaillant sous auto-discipline.
- Cours en matinée; après-midi: culture=troupe théâtrale, ciné-club poésie, musique, expositions, sorties organisées...
 - sport
 - artisanat=céramique, poterie....

Cours non tronçonnés en heures, mais répartis en matinées.

- Suppression de la séparation systématique des garçons et des filles.
- Libertés vestimentaires.
- Libération des locaux pour des conversations et des activités en langue étrangères
- Présence d'éducateurs attentifs au dialogue et aux besoins individuels, en remplacement des surveillants (rôle seulement disciplinaire), ou adaptation de ces surveillants à ces nouvelles conceptions.
- Méthodes audio-visuelles plus étendues dans chaque matière
- Droit à une quelconque action politique au sein de l'établissement.
- DIRECTIONNELLE de certains locaux pour meetings et conférences politiques.
- Suppression du système traditionnel de notation.
- QUESTION N°11 D'ÉTUDES
- 6 Cours d'éducation sexuelle, assistés de médecins.

COMITE DE LA LICHI

JOURNAL

des Lycéens et
des Normaliens

d' AUXERRE

Comme suite logique à la manifestation du 13 Mai 1968 un Comité d'Action Lycéen (C.A.L.) comprenant des représentants de chaque établissement.

Ce C.A.L. a pour rôle de centraliser les problèmes propres à chaque établissement et d'agir en conséquence ce C.A.L. est en relation avec les représentants de chaque classe dans chaque établissement;

Nous demandons aux élèves qui ne l'ont pas encore fait de choisir leurs représentants. Ceux-ci doivent prendre conscience du rôle qu'ils doivent jouer à l'intérieur de leur établissement:

-information.

-organisation.

-synthèse des problèmes au niveau de la classe.

Ils doivent se réunir régulièrement pour faire la synthèse de ces problèmes au niveau du lycée.

Voici pour exemple la motion qui a été faite au lycée Jacques Anyot et qui est présentée aujourd'hui à l'administration.

Monsieur le Proviseur,

Les élèves du second cycle de votre lycée ont tenu à vous envoyer ces quelques lignes afin de vous expliquer quels sont leurs problèmes.

Notre manifestation de LUNDI 13 MAI n'a pas été provoquée par quelques esprits agités, mais elle a été faite par des élèves qui avaient pris conscience de leurs problèmes, dont certains leur paraissaient malheureusement bien graves. C'est pourquoi, en plus de la solidarité avec nos amis étudiants, nous voudrions que sur un plan plus local ce mouvement, significatif d'un malaise certain de l'enseignement, ait des résultats positifs et qu'en particulier en se fondant sur une confiance réciproque entre l'administration, les professeurs et les élèves, il nous fasse bénéficier d'un régime plus libéral à l'intérieur de l'établissement.

Ces revendications, nous paraissent à tous justifiées et raisonnables.

- Avant tout, nous demandons le DROIT DE REUNION, de 16 h à 17 h, dans une salle du lycée. Là, nos discussions porteront sur la vie du lycée, en problèmes de l'université et du pays.

Cette salle sera ouverte à tous ceux, professeurs et élèves, qui désirent s'informer.

Le sujet de ces réunions sera préalablement affiché dans la cour, comme moyen d'information

- Comme moyen d'information il nous faut un JOURNAL. Pour cela, nous demandons l'introduction du " ECNDE".

- Pour que ces réunions ne soient pas vaines, il faut que les élèves puissent assister au Conseil Intérieur et au Conseil de Discipline et même y prendre la parole.

- Mais la lecture des journaux n'est pas la seule qui nous intéresse, et c'est pour cela que nous demandons un remaniement total de la BIBLIOTHEQUE. Il faut penser que dans deux ans, le lycée sera un lycée de second cycle et il faudra adapter la Bibliothèque, à ses nouvelles fonctions.

- Nous demandons aussi, la création d'une COMMISSION groupant des représentants de l'Administration, des Professeurs, et, des Elèves, qui règlera les problèmes de l'utilisation de la salle ALAIN FOURNIER.

- Les Internes demandent aussi l'accès à la salle de TELEVISION et le droit d'assister aux spectacles culturels de la Ville d'AUXERRE. Les livres, les films, les pièces de théâtre et les concerts nous apparaissent comme des moyens d'information et de culture très importants.

- Les Internes devront en outre pouvoir bénéficier d'heures d'études facultatives (aucun surveillant n'étant alors nécessaire puisque seuls les élèves ayant une tâche à terminer resteront dans l'étude) Ils souhaiteraient aussi avec l'accord de leurs parents, - que leur correspondance soit libre,
 - qu'ils aient la permission de sortir pour la fin de semaine après le dernier cours. Il serait souhaitable que ceux qui veulent rester au lycée pendant ces jours puissent le faire.

- Tous demandent aussi la libéralisation du DROIT de FUMER et l'aménagement des TOILETTES (savons, serviettes)

Voilà, Monsieur le Proviseur, quels sont les problèmes qui se posent aux élèves. Il est en votre pouvoir d'y apporter une solution.

Nous sommes prêts à discuter avec vous sur chacun de ces points.

Nous savons que vous n'avez jamais refusé le dialogue et que vous écouterez ces revendications d'une oreille bienveillante.

En attendant une réponse que nous souhaiterions positive, recevez, Monsieur le Proviseur, l'expression de notre reconnaissance la plus sincère.

COMMISSION D'ETUDE
 DES PROBLEMES LYCEENS.

Les Comités d'action lycéens créés depuis quelques mois s'efforcent à partir des revendications suivantes :

- non au plan Fouchet
- non à la sélection
- Droit d'action politique à l'intérieur du lycée

de relever la nature profonde de l'enseignement qui nous est dispensé

- contre l'orientation forcée et prématurée
- contre le lycée caserne

les lycéens s'organisent dans leurs lycées.

Actuellement, plus de 150 lycées, CLE.T., privé... de Paris et de province ont formé des C.A.L.

L Y C E E N S . . .

Occupez votre lycée ,

Ouvrez-le à la population

Organisez des comités de discussions

Organisez des collectes de soutien aux grévistes

Coordonnez vos actions avec les étudiants et les travailleurs....

T O U S U N I S D A N S L A G R E V E !

Les Comités d'Action Lycéens et Normaliens
d' A U X E R R E

